

Les descendants de Sulpice

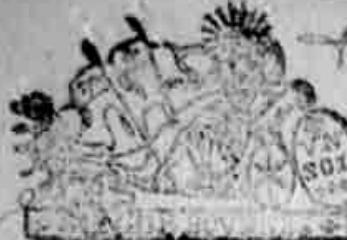


Etienne LUCAS - Marie NEVEU

contrat de mariage en date du 24 septembre 1696
Etienne, tanneur (fils de feu Etienne et Elisabeth Darnault)
Marie (fille de Louis et Marie Diot)

aujourd'hui mariage Elisabeth est remariée avec Jean Léonard

مکالمہ



16.

Furent présent en leurs personnes Etienne LUCAS tanneur fils de défunt Etienne LUCAS et Elisabeth DARNAULT ses père et mère demeurant en cette ville paroisse de Saint André d'une part

et Marie NEVEU fille de Louis NEVEU et Marie DRIOT demeurant en cette ville paroisse de Saint Christophe d'autre part

Lesquelles parties certaines ont fait et font entre elles les accords, traités et communauté de mariage qui s'en suit

C'est à savoir que le dit LUCAS de l'avis, autorité et consentement de la dite DARNAULT sa mère

De l'avis et conseils de :

Pierre et Gabriel LUCAS ses frères germains

André et Marguerite LUCAS ses oncle et tante paternels

Tous ses parents et amis

A promis et promet de prendre pour femme et future épouse la dite Marie NEVEU et icelle au semblable de l'avis, vouloir et consentement de ses père et mère

Jacques DRIOT prêtre et curé de la paroisse de Niherne son oncle maternel

Prudent homme Joseph DRIOT aussi son oncle maternel et

Jeanne AMEUILLE femme du dit Joseph DRIOT sa tante

Pierre et Marie NEVEU ses frère et sœur germains

Jacques, Louis et Marie DRIOT ses cousins germains

Et tous ses parents et amis



A promis et promet de prendre (...)

Fait le 24 septembre 1696

Flower & neptun & d'or
marie d'or marie neuve forme amouille

Mr. Col. Chowne & Son's Reg'd
W. de la Rue